

Résidences d'artistes



© Sidonie BIGLER

La Louve, 2025-Huile sur toile 150 x 200 cm
Réalisée dans le cadre de la résidence au Campus
du Haut Berry_ Bourges- Le Subdray
"Animalité-Altérité "

Lycées agricoles
2026-2027

Enseignement agricole de la région Centre-Val de Loire

- Présentation générale P 2-3
- Conditions de sélection P 4-6
- Fiches établissements P 7-15
(Présentation et note d'intention)



© Charlie Rojo

Résidence de 3 mois

L'éducation socioculturelle (ESC) :

Spécificité de l'enseignement agricole. L'enseignant d'ESC dispense des cours qui touchent au domaine de la communication et de la médiation artistique. Son temps est partagé entre des heures de cours et un temps d'animation

Depuis 2006, l'enseignement agricole, en région Centre-Val de Loire, accueille au sein de ses établissements : 3 résidences

Contexte

Les lycées agricoles dépendent du Ministère en charge de l'agriculture. Ils sont généralement situés en zone rurale ou périurbaine. Pour la plupart, ce sont des établissements de petite taille (200 à 500 élèves) qui disposent tous d'un internat.

Les formations vont de la 4^{ème} de l'enseignement agricole au BTSA. Chaque lycée est spécialisé dans un ou plusieurs domaines : productions agricoles (céréales, horticulture, viticulture, élevage) environnement, paysage, forêt, agro-alimentaire et laboratoire, service, conseil-vente.

Pour cette 18^{ème} année, les établissements de la région Centre- Val de Loire accueillent 3 résidences d'artiste. Chaque établissement définit éventuellement un thème et le soumet à l'artiste. La résidence court sur 3 mois consécutifs.

Les partenaires

- ✓ DRAC Centre- Val de Loire
- ✓ Conseil Régional du Centre- Val de Loire
- ✓ DRAAF Centre- Val de Loire

Les conditions d'accueil

L'artiste est accueilli dans l'établissement. Le lycée prend en charge l'hébergement et les repas sur site.

Un atelier est mis à disposition de l'artiste le temps de la résidence. L'artiste sera accompagné tout au long de son séjour par un référent, l'enseignant d'éducation socio-culturelle* qui sert d'interface entre l'administration de l'établissement et l'artiste.

Démarches pédagogiques

L'artiste mène **un travail de création et de médiation** avec les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et le personnel. Cependant, il n'a pas vocation à animer directement des ateliers de pratiques artistiques avec les apprenants mais doit y être associé. **Il est néanmoins primordial de penser comment le lien peut se construire et de prendre en compte le type de public qu'il va rencontrer au sein de l'établissement d'accueil.**

Côté pratique ...



Les lycées partenaires

- ✓ Campus Natur'Alim Chartres- La Saussaye (28)
- ✓ Agro Campus des 2 Vallées Blois (41)
- ✓ Lycée du végétal de Beaune la Rolande (45)

Les conditions financières

Pour chacun des lycées :

Rémunération artiste 4000 €

**Frais de production
de diffusion
de déplacement** 3500 €

**Frais d'hébergement
de restauration
et annexes** 2500 €

L'artiste reçoit la somme de 4000 € en 3 versements mensuels de 1333 €.

La somme de 3500 € servira à financer les matériaux pour la production de l'œuvre, la diffusion / frais communication autour du projet. Les frais de déplacement sont gérés par l'établissement d'accueil et plafonnés à 500€. Ce dernier prend en charge l'hébergement, la restauration (sur site) et certains frais annexes (tél, courrier...)

Campus Natur'Alim Chartres-La Saussaye



Agro Campus des 2 Vallées- Site de Blois



Lycée du végétal de Beaune la Rolande



Côté dossier et sélection ...

L'artiste est accueilli dans le lycée pour développer un projet dans le prolongement de son travail artistique. L'artiste doit construire un projet de son choix en tenant compte du thème éventuellement choisi par l'établissement et du temps de la résidence.

Tout type d'expression artistique relevant des arts plastiques est accepté. Exception pour la résidence de Chartres qui sera orientée en priorité sur l'image.

Lors de son séjour, l'artiste devra, prioritairement, développer, approfondir son processus de création. Cependant il **devra initier** et conduire avec l'aide du référent, **une démarche de sensibilisation en direction des usagers de l'établissement** en particulier les lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis et définir, dans le contrat qu'il signera avec l'établissement, le cadre temporel et spatial de ses actions.

En accord avec le référent, il décidera de la concrétisation de son rendu de fin de résidence sous toutes les formes possibles pour **présenter le travail réalisé au cours** de la résidence (vernissage, projection...). La date de présentation est à définir dès le début de la résidence.

Les établissements :

Les établissements d'enseignement agricole qui accueilleront une résidence présenteront à l'artiste les éléments d'information générale sur leur site et les formations proposées. L'attention est attirée sur le fait que les établissements d'accueil sont des établissements de formation et non des structures culturelles.

Cependant, un partenariat peut être mis en place en fonction du projet avec une ou plusieurs structures culturelles du territoire (Centre d'Art, Musée d'Art, Ecole des Beaux-Arts...).

L'organisation de la résidence :

Durée et présence

- ✓ La durée de la résidence est de **trois mois**. Elle se déroule pendant les périodes scolaires.
- ✓ L'artiste se doit d'être présent sur la totalité de la durée de la résidence et sa présence continue sur la semaine est requise pour favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et le personnel de l'établissement.

Contractualisation

- ✓ L'artiste reçoit une **bourse de 4000 €** pour les 3 mois. La somme de 1333 € lui sera versée mensuellement.
- ✓ Chaque résidence donnera lieu à une convention entre l'artiste et l'établissement indiquant les engagements de chacun.

Côté dossier et sélection ...la suite

Vie quotidienne

- ✓ L'artiste est le plus souvent **hébergé** au sein de l'établissement scolaire. Il dispose d'une chambre comprenant les équipements nécessaires à sa toilette et la préparation de mets simples et d'une entrée autonome qui lui permet d'être complètement indépendant.
Pour chacun des établissements, la configuration est différente (*voir fiches descriptives des établissements ci-jointes*).
- ✓ Il est **nourri** gratuitement pendant les périodes scolaires dans le respect du règlement et des heures d'ouverture du restaurant scolaire.
- ✓ Il dispose gratuitement d'un **espace de création** durant toute la période de la résidence. En dehors du cadre des actions culturelles programmées conjointement avec le référent, il est libre d'accueillir les lycéens, étudiants, apprentis, stagiaires ou personnels dans cet atelier. L'artiste pourra apporter tout matériel nécessaire à l'exercice de son travail sous réserve de compatibilité avec les consignes de sécurité de l'établissement scolaire.
- ✓ Il n'est pas tenu par des **horaires** de travail, mais doit respecter, lors de son activité dans le lycée, les règles de l'établissement qui assurent le bon fonctionnement de la vie de tous.

Production et diffusion artistique

- ✓ Pour conduire à bien le projet qu'il a choisi de réaliser, l'artiste dispose d'un budget de **3500 € pour la production, la communication, et ses déplacements (plafonnés à 500€)** qu'il gère avec son référent et en accord avec le chef d'établissement.
- ✓ Toute œuvre réalisée dans le cadre de la résidence est la propriété de l'artiste. Il pourra néanmoins, dans un cadre temporel et spatial précis, céder à l'établissement ses droits patrimoniaux de la propriété artistique et littéraire pour un usage non commercial de son œuvre.

Côté dossier et sélection ...et fin

Le dossier de candidature

Le dossier comprend :

1. Une **lettre de motivation** détaillant les raisons de l'intérêt de l'artiste pour cette résidence dans un établissement d'enseignement agricole et son contexte, explicitant le projet que l'artiste souhaiterait réaliser pendant ces 3 mois sur place.
2. Un **curriculum vitae** de l'artiste
3. Un **dossier visuel numérique** présentant de façon détaillée le parcours artistique de l'artiste depuis ses premiers pas dans le domaine de la création contemporaine :
4. Une **note sur les intentions de l'artiste concernant le volet médiation** et accompagnement des différents publics concernés par la résidence, accompagnée d'un bref descriptif de son expérience dans ce domaine.

Le dossier complet doit être transmis **via un lien WeTransfer non zippé, par voie électronique, en indiquant dans votre intitulé d'envoi, l'établissement d'accueil de la résidence choisie et votre NOM et prénom.**

Le dossier doit comporter les **4 pièces numérotées** indiquées ci-dessus.

A l'attention de Claire COULANGES-FAURE

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt (DRAAF Centre - Val de Loire)

Tél : 02.38.77.40.30

residence.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Une seule candidature sera acceptée et devra être transmise par voie électronique en précisant dans l'intitulé de votre envoi l'établissement d'accueil de la résidence choisie et votre NOM **au plus tard le vendredi 03 avril 2026** (*date de réception de votre mail faisant foi*).

Les dossiers retenus seront après étude sélectionnés par un comité qui se tiendra courant juin 2026.



Les formations dispensées

L'établissement dispense des formations dans les filières générales, technologiques et professionnelles, de la seconde au BTS dans les secteurs suivants : agriculture, travaux paysagers, agroalimentaire. Les formations s'appuient sur une exploitation grandes culture (en partie en agriculture biologique) de 130 ha.

L'établissement dispose d'une option "image" orientée photographie ouverte de la seconde à la terminale.

À propos de ...

Le lycée de La Saussaye a été construit en 1964 sur la commune de Sours à 5 km au Sud de Chartres. Il est « ouvert » sur les parcelles de l'exploitation qui s'étendent en Beauce. Le site regroupe un lycée, un CFA et un CFPFA et un cdi de qualité.

L'établissement est engagé dans un projet national sur les problématiques de biodiversité : « biodivexpe » (Office Français de la Biodiversité (OFB), Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER)- Ministère en charge de l'agriculture)

Les élèves (environ 300 au lycée), dont la plupart sont internes disposent d'un foyer spacieux et d'un amphithéâtre de 300 places pour mener des activités de loisirs et socioculturelles. Le lycée dispose aussi d'un équipement sportif varié.

Le lycée a déjà accueilli en résidence les artistes suivants : Géraldine MILLO en 2015, Fernanda SANCHEZ PAREDES en 2017, Morgane KABIRY en 2018, Coline Jourdan en 2019 et Hideyuki ISHIBASHI en 2020.

À disposition ...

Le lycée dispose d'installations diverses :

- 11 laboratoires (chimie, biochimie, génie industriel, microbiologie...)
- 2 salles informatiques
- 5 salles de cours équipées de tableaux interactifs
- 1 halle technologique agroéquipement
- 1 exploitation agricole
- 1 gymnase, 3 terrains de sport, salle de musculation, terrain rugby)
- 1 amphithéâtre

**Lycée agricole
de
CHARTRES**



L'artiste pourra disposer :

-D'un accès à un ordinateur connecté au réseau internet dans une salle partagée avec les enseignants d'éducation socioculturelle

-Possibilité de travailler dans les ateliers de la ferme

-Toutes les ressources de l'option image (appareil, studio photo, maquillage...)



La résidence

L'artiste disposera d'un atelier dans une salle du foyer socio-éducatif de 25m² et à la possibilité d'effectuer certains travaux dans les ateliers de la ferme.

Un hébergement est proposé dans une chambre du nouvel internat (avec cabinet de toilette privatif).

L'artiste aura accès au self du lycée, matin, midi et soir durant toute la durée de sa résidence en semaine (pas les week-ends). L'artiste peut rester au lycée pendant les week-ends (pas pendant les vacances scolaires).

La présence continue en semaine est requise afin de favoriser le développement des liens entre l'artiste, les apprenants et les personnels de l'établissement.

Thème et période de la résidence

« Présences Animales »

3 mois : janvier/février/mars 2027

Les partenariats locaux possibles

- ✓ Le Compa, musée de l'agriculture
- ✓ Le cinéma « les enfants du paradis »
- ✓ Toutes autres institutions en fonction du projet
- ✓ Association des Lycéens, Elèves,
- ✓ Option image de l'établissement
- ✓ Office Français de la Biodiversité
- ✓ Association Hommes et Territoires

Enseignant d'Education SocioCulturelle référent

Julien CLEMENT
julien.clement@educagri.fr

06 88 57 81 11
Responsable de l'option Image
Chargé de Mission Biodiversité sur l'établissement

**Lycée agricole
de
CHARTRES**



Conditions d'accès

L'établissement est desservi matin et soir par une navette "Transbeauce" depuis la gare routière de Chartres, situé à proximité de la gare SNCF (25 mn de la gare au lycée).

A partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre : Paris /Montparnasse, Le Mans /Courtalain.

L'établissement est excentré de Chartres et il n'est pas possible de s'y rendre à pied.

LEGTA Chartres –
La Saussaye 28 630 SOURS
Tél : 02 37 33 72 00

<http://www.legta.chartres.educagri.fr>
legta.chartres@educagri.fr

Note d'intention – Lycée agricole de Chartres (28)



Thème : « Présences Animales »

Autour de notre lycée, bois, haies et champs sont habités.

Une multitude d'êtres vivants – oiseaux, mammifères, insectes – partagent notre quotidien tout en demeurant invisibles à notre regard.

Nous traversons ces paysages sans voir ces présences discrètes, sans écouter les signes, sans voir les traces que ces vivants laissent dans leur sillage et qui nous observent. Selon Vinciane Despret, il ne s'agit pas seulement de nommer les animaux, mais de repenser notre regard pour rendre visibles des comportements et des activités qui nous échappent si nous ne leur accordons pas d'attention : *pister, c'est apprendre à détecter les traces visibles de l'invisible ou transformer de l'invisible en présences.*

Baptiste Morizot invite à réapprendre l'art de l'attention et à se laisser interPELLER par ces présences latentes, non pas pour réduire l'animal à un objet d'étude, mais pour reconnaître qu'une cohabitation perceptive est possible au-delà de l'ignorance habituelle. En dépassant le manque de regard, en apprenant à lire les signes, nous pouvons faire l'expérience de rencontres avec le monde animal de Georges Shirras à Yorgos Yatromanolakis et, par là même, ouvrir nos sens à une présence du vivant.



**Agrocampus
des 2 Vallées-
site de Blois**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Blois • Montoire • Vendôme

Permettre Scolaire - Agroenvironnement - Formation Continue

Les formations dispensées

Le lycée horticole de Blois, constitue avec celui de Vendôme et celui de Montoire sur le Loir l'un des 3 sites constitutifs de l'établissement Public local du Loir et Cher Agro Campus des 2 vallées. Le lycée horticole de Blois dispense des formations Scolaire en CAP

CAP fleuriste en voie scolaire

En bac professionnel dans les domaines suivants:
Technicien Conduite des Productions Horticoles,
Technin Conseil Vente Univers Jardinerie et
Technicien Conseil Vente en Animalerie

• au CFA : CAP agricole métier de l'agriculture horticole

CAP agricole jardinier paysagiste

Bac Pro Conduite des Productions Horticoles, et
Aménagement Paysager

Formation pour adulte : Brevet Professionnel options aménagements paysagers

Certification de spécialisation

-sols sportifs engazonnés

-conduite de productions maraîchères-agriculture biologique

A propos de...

Le lycée agricole de Blois est situé en périphérie de la ville sur la rive sud de la Loire, dans le quartier Vienne. Il accueille sur site environ 150 élèves et 140 apprentis du CFAAD du Loir-et-Cher.

L'établissement a une surface d'environ 8 ha avec des espaces verts, arborés et de maraîchage.

C'est un lycée ouvert sur l'extérieur et engagé dans de nombreux projets.

Le Lycée intègre une démarche de développement durable.

Depuis 1999, l'établissement s'est engagé dans un support d'application tourné vers le maraîchage biologique.

À disposition ...

Il dispose d'un espace de restauration et d'hébergement, d'un vaste foyer et d'une salle associative dédiée aux activités culturelles des élèves.

Par ailleurs l'établissement possède :

- des salles spécialisées en biologie, langues, informatique, art floral ;
- d'un centre de documentation et d'information ;
- d'un foyer des élèves ;
- de serres horticoles, d'un espace maraîcher (espace tests) et d'une animalerie pédagogique (rongeurs, oiseaux, poissons, reptiles...)
- dans le cadre de l'EPL41, de deux exploitations situées à Areines et à Villavard

Conditions d'accès

Le lycée est accessible :

Par l'autoroute A10, sortie 17 Blois
Les gares routières et SNCF sont situées à 2,5km du lycée.

Gare SNCF (trains réguliers en provenance de Tours et Orléans)

Bus AZALYS (ligne directe depuis la gare SNCF)

Lycée Professionnel horticole
5 et 7 rue des Grands Champs
41 029 BLOIS
Tél. : 02.54.56.49.00

ipa.blois@educagri.fr
<http://www.lyceehorti41.com>



**Agrocampus
des 2 Vallées-
site de Blois**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Blois • Montoire • Vendôme

Formation Scolaire - Apprentissage - Formation Continue

La résidence

L'artiste pourra disposer d'une chambre avec cuisine aménagée attenante.

Il pourra bénéficier de la restauration scolaire en semaine (Matin, midi et soir).

Il disposera :

- D'un atelier correspondant à un préfabriqué avec plusieurs pièces servant pour les pratiques artistiques en Education Socio-Culturelle.
- De La serre aménagée en lieu d'exposition.

Il pourra bénéficier des équipements et des installations de l'établissement,

- Appareil photos, vidéo, vidéoprojecteur, tableau interactif (selon salles)
- Accès aux salles informatiques (en dehors des heures de cours d'informatique)
- Accès internet wifi aménageable selon besoins
- Photocopieurs

Le lycée recherche des artistes créateurs dans les domaines suivants : le dessin, la gravure, la peinture, les volumes, les installations, le land art...

Thème et Période de la résidence

« Le Vivant »

3 mois : octobre à décembre 2026

Les partenariats Locaux possibles

- ✓ Ecole d'art
- ✓ Fondation du doute
- ✓ Bibliothèque Abbé Grégoire
- ✓ Centre d'art et de nature- Domaine de Chaumont-sur-Loire
- ✓ La maison de la BD

Enseignant d'Education SocioCulturelle (ESC) référent

Philippe Clot
philippe.clot@educagri.fr

📞 06.60.38.68.15

Note d'intention – Lycée horticole de Blois (41)

Thème : « Le Vivant »

Nous proposons à l'artiste en résidence de :

- Développer un travail entre les vivants et de questionner les relations animal, végétal, humain.
- Développer un lien fort à l'expérimentation qui s'exprime au travers d'une pratique transdisciplinaire (Peinture, photographie, sculpture, gravure, autre...).
- Sensibiliser par son travail artistique à la biodiversité, aux relations entre art et nature, entre humain et non-humain.
- Questionner l'impact humain sur les milieux vivants.



Les formations dispensées

Le Lycée du Végétal dispense des formations préparant au bac professionnel dans les domaines professionnels suivants :

- vente des produits horticoles et de jardinage (*Seconde professionnelle puis Bac pro TCVUJ*),
- paysage (Seconde professionnelle et Bac pro AP)
- forestier et agroéquipement (*Seconde professionnelle puis Bac pro AE et Forêt*).

Le Lycée du Végétal a également dans sa carte de formations deux classes de collège 4^{ème} & 3^{ème} de l'enseignement agricole.

A propos de...

Le Lycée du Végétal de Beaune-la-Rolande a ouvert pour la première fois à la rentrée de 1964, il accueille aujourd'hui un peu plus de 175 élèves

L'établissement dispose d'un internat, d'un service de restauration et des locaux adaptés et accueillants.

À disposition ...

Les équipements du Lycée du Végétal sont nombreux :

- des salles spécialisées en biologie, en langues, informatiques ;
- d'un centre de documentation et d'information ;
- d'un foyer des élèves
- d'ateliers pédagogiques (chapon, apicole, fleurs et safran)

Lycée du végétal de Beaune-la-Rolande (45)



Conditions d'accès

Par la route : Autoroute A19 à proximité
Gare SNCF (Nemours Saint-Pierre ou Montargis)
Bus

Lycée Professionnel Agricole
7 rue des Déportés - BP 51
45340 Beaune La Rolande
Tel: 02 38 33 20 17



La résidence

L'artiste disposera d'un studio de 20 m² dans l'établissement, avec une entrée autonome. Il est équipé d'un bloc sanitaire (douche et lavabo) et de la possibilité de se préparer des mets simples (frigo et micro-ondes) ou de se restaurer sur place à la cantine.

L'atelier est un espace de travail de 66 m² salle polyvalente, un téléphone est disponible à l'intérieur de l'espace enseignant.

L'artiste pourra bénéficier de l'équipement et des installations de l'établissement, sous réserve de leur disponibilité et du respect des consignes et règles de fonctionnement.

Thème et Période de la résidence

« Paysage mental »

3 mois : octobre novembre décembre 2026
ou janvier février mars 2027

Les partenariats Locaux possibles

- Musée de l'Imprimerie AMI à Malesherbes
- Musée des Tanneries à Amilly
- Le Cercil : Mémoires croisées
- Le FRAC d'Orléans
- AMAP les Jardins de la Voie Romaine à Beaune la Rolande



**Lycée du végétal
de Beaune-la-
Rolande (45)**

Enseignant d'Education SocioCulturelle (ESC) référent

Sandrine Henry

sandrine.henry@educagri.fr

02 .38.33.20.17

<https://twitter.com/LPABlaRolande>
[https://ipa-](https://ipa-beaunelarolande.fr/galerie-photos-beaune)

[beaunelarolande.fr/galerie-photos-
beaune](https://ipa-beaunelarolande.fr/galerie-photos-beaune)

Note d'intention – Lycée du végétal de Beaune-la-Rolande (45)

Thème "Paysage mental"

Le paysage mental, proposé comme thématique peut permettre au plasticien(ne) d'adopter un point de vue formel ou personnel.

Ce paysage peut être décliné dans différents contextes :

- paysage historique (mémoire du lieu)
- paysage idéal ou composé (histoire des arts)

La présence d'un artiste dans notre établissement permet la rencontre et l'échange autour de connaissances liées au monde végétal. Nos élèves sont spécialisées dans différents domaines :

- l'art floral, les plantations, les aménagements d'espace et la gestion forestière.

https://www.instagram.com/lyceeduvegetal_beaunelarolande/

Un travail de mémoire est aussi présent à travers un projet franco-allemand « mémoires croisées » en lien avec l'emplacement de l'ancien camp d'internement de Beaune-la-Rolande.

<https://memoirescroisees.eu/fr/>

<https://www.musee-memorial-cercil.fr/>

Des ateliers peuvent être réalisés avec la présence des élèves en classe d'éducation socioculturelle où des projets artistiques sont menés chaque année, différentes pratiques d'expression peuvent être proposées.

L'établissement étant situé en zone rurale, la présence d'un artiste en résidence permet aux élèves de pratiquer, de rencontrer et d'échanger sur l'art contemporain. <https://chlorofil.fr/actions/action-culturelle/60ans-esc>



© Anaïs Dunn © ADAGP, Paris, 2025
« Hypnospore, substrat, silice et frustule »
Résidence Agro Campus des 2 Vallées- Blois 2024-2025



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

PREFETE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberé
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles



Campus
NaturAlim
CHARTRES / LA SAUSSAYE

Agro CAMPUS
DES 2 VALLÉES
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Blois • Montoire • Vendôme
Formation initiale • Apprentissage • Formation Continue

LYCÉE DU VÉGÉTAL
Perrière-la-Robine 45